

## Conférence de presse

# Rentrée scolaire 2016

présidée par

## **Ahmed EL BAHRI**

Adjoint au Maire d'Angers chargé des Écoles et de l'Éducation

le 1<sup>er</sup> septembre 2016 au sein de l'école élémentaire Gérard Philipe



#### **Contact Presse:**

Service de presse – Ville d'Angers <u>Relations.presse@ville.angers.fr</u> 02 41 05 47 21

### En 2016, la classe reprend à l'école Gérard Philipe

L'école communale Gérard Philipe, située 60 rue des Petites Pannes, a inauguré ses 12 classes élémentaires le 16 septembre 1963. Elle comprenait alors 6 classes de filles et 6 classes de garçons.

L'établissement d'origine abritait des salles dédiées aux travaux pratiques, à la gymnastique, aux jeux et au repos, ainsi qu'une infirmerie et un réfectoire. Ce groupe scolaire avait été construit dans le cadre de la politique de « commandes groupées » mise en œuvre en mai 1959 par le ministre de l'Éducation nationale André Boulloche, sous le gouvernement Michel Debré, tout comme les établissements des Maulévries et du Daguenet (aujourd'hui détruit).

L'école Gérard Philipe a fermé en juin 2012 suite au projet de rénovation urbaine du quartier Verneau et dans la perspective de l'ouverture de la cité éducative Nelson Mandela, à proximité immédiate de ses locaux.

L'Éducation nationale ne souhaitant pas laisser fonctionner deux écoles voisines à effectifs réduits, il a été décidé de transférer l'ensemble des élèves de Gérard Philipe ainsi que l'équipe enseignante au sein de l'école Nelson Mandela. Cette dernière compte aujourd'hui 13 classes et près de 300 élèves. L'établissement scolaire n'est donc plus en mesure d'accueillir de nouveaux effectifs.

Pourtant, le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin est aujourd'hui en pleine transformation et accueille de nouveaux habitants dans le périmètre de l'établissement. Par conséquent, la décision a été prise de rouvrir l'école Gérard Philipe à compter de cette rentrée 2016.

Deux tiers des classes seront ouvertes dans un premier temps. Le personnel comprendra 3 professeurs des écoles ainsi que des agents périscolaires : un Responsable d'Unité, un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) ainsi que cinq animateurs.

## 1. Évolution des effectifs scolaires / carte scolaire

La rentrée 2016 est marquée par une hausse sensible (+2%) du nombre de nouveaux élèves dans les écoles publiques (198 élèves supplémentaires), perceptible dans presque tous les quartiers d'Angers

#### Les effectifs s'élèvent 10 094 inscrits, ainsi répartis :

- 4 046 élèves en maternelle
- 6 048 en élémentaire

La plus forte hausse se retrouve dans les Hauts-de-Saint-Aubin qui affichent une augmentation des effectifs de 20,4% (161 élèves en maternelle et 193 en élémentaire), explicable notamment par la réouverture de l'école Gérard Philippe.

Le quartier Deux-Croix/Banchais/Grand-pigeon voit ses effectifs augmenter de 9,9%, avec 235 maternelles et 332 primaires.

Pour les autres quartiers, l'évolution se traduit ainsi :

- Belle-Beille: +3% (346 élèves en maternelle, 456 élèves en élémentaire)
- Roseraie: +2,5% (888 élèves en maternelle, 1 255 élèves en élémentaire)
- Centre-ville / Lafayette : +1,5% (499 élèves en maternelle, 791 élèves en élémentaire)
- Justices / Madeleine / Saint-Léonard : +1,3% (366 élèves en maternelle, 687 élèves en élémentaire)
- Doutre / Saint-Jacques : +1,3% (381 élèves en maternelle, 556 élèves en élémentaire)

En revanche, une évolution à la baisse a été enregistrée dans les quartiers Saint-Serge/Ney/Chalouère (-3,3%), Lac de Maine (-0,9%) et Monplaisir (-0,1%).

#### Modifications de la Carte scolaire 2016 – 2017

Parmi les modifications de cette rentrée à l'initiative de l'Inspection académique :

- **12 ouvertures** de classes :
  - # Henri Chiron (Maternelle),
  - # Voltaire (Elémentaire),
  - # Primaire Gérard Philipe (3 classes),
  - # Paul Valéry (Maternelle),
  - # Isoret (Elémentaire),
  - # Primaire Pierre et Marie Curie,
  - # Primaire René Brossard,
  - # Alfred Clément (Elémentaire),
  - # Robert Desnos (Elémentaire),
  - # Primaire Annie Fratellini).
- tandis que 3 fermetures de classes :
  - # Voltaire (Maternelle),
  - # Henri Chiron (Elémentaire),
  - # Primaire Bois de Mollières.

## 2. Travaux d'été dans les écoles

La Ville d'Angers a mené durant l'été près de 50 chantiers dans ses écoles et accueils de loisirs, qui représentent un investissement de plus de 1,4 millions d'euros :

### - Opérations majeures de maintenance et d'entretien du patrimoine pour 792 000 € :

- # Remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire des Maulevries (246 500€)
- # Réfection de la toiture de l'école Henri Chiron (125 000€)
- # Travaux de couverture et de réfection intérieure à l'école Raspail (90 000€)
- # Travaux d'étanchéité à l'école La Perussaie (234 000€)
- # Remplacement de la chaudière de l'école Victor Hugo (96 500€)

### - Travaux de sécurisation des accès à hauteur de 200 000 €, répartis sur 26 établissements :

# Visiophones : 59 447 €
# Clôtures : 113 385 €
# Portes et Portails : 24 490 €

Eclairages extérieurs : 2 678 €

#### Travaux de réfection des sanitaires des écoles, à hauteur de 169 000 €:

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du plan de rénovation de l'ensemble des établissements publics tout au long du mandat :

# école Cussonneau (42 000€)

# école Descartes (50 000€)

# et école maternelle Monet (77 000€).



## 3 Ecole Numérique

Labellisée *FrenchTech* depuis 2015, Angers s'inscrit comme l'une des villes pionnières en France en matière d'objets connectés dans un environnement urbain (*Smart City*). Récemment distinguée par quatre « arobases » du label *Ville Internet*, Angers développe une politique numérique dynamique et innovante. En cette rentrée scolaire, la Ville poursuit donc son plan d'équipement informatique et numérique dans les écoles publiques.

L'investissement de la Ville pour le Numérique s'élève en 2016 à 240 000 €, répartis comme suit :

- 120 000 € pour l'investissement en matériel ;
- 50 000 € pour la part fonctionnement (maintenance);
- 70 000 € pour la partie Ressources Humaines (deux postes de techniciens pour la coordination du parc informatique scolaire).

**Au plan matériel**, l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires sont désormais connectées en haut-débit. **L'enveloppe de 120 000 €** au total comprend l'acquisition de tablettes, de vidéoprojecteurs et de matériels informatique (50 000€) ainsi que le remplacement des serveurs de filtrage pour assurer la protection des mineurs sur internet (70 000€).

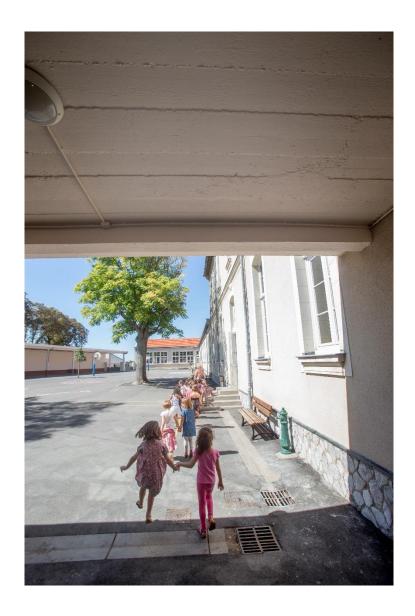
Par ailleurs, 14 nouvelles écoles rejoignent l'environnement numérique de travail (ENT), e-primo, mis en place en 2014 par le Rectorat de Nantes. Il s'agit d'un portail sécurisé de services en ligne offrant un point d'accès à l'élève, l'enseignant et l'ensemble des personnels de l'école pour trouver les ressources et outils en rapport avec leurs activités. Il est également destiné aux parents d'élèves, qui y trouvent les informations concernant leur enfant et son école, ainsi que les moyens de communiquer avec le personnel éducatif.

Au total, 6525 élèves bénéficieront de l'ENT au cours de l'année scolaire 2016/2017, pour un investissement de 12 000 €. L'ensemble des établissements publics d'Angers auront accès de l'ENT lors de la rentrée 2017.

## 4 **Politique Tarifaire**

## La politique tarifaire de la Ville demeure inchangée pour l'année scolaire 2016/2017 :

- la garderie (études surveillées) reste gratuite dans toutes les écoles de 16h45 à 17h30 ;
- les tarifs de la garderie entre 17h30 et 18h30 ne subissent pas d'évolution ;
- les temps d'activités périscolaires demeurent gratuits dans l'ensemble des écoles publiques de la Ville.



Crédits photos : copyright Ville d'Angers – T. Bonnet